LA GAZETTE DES MICROS

n°1

Libellule | Coccinelle | Mille-Pattes

Les micro-crèches du territoire

- **Libellule à Tramayes**
- **Coccinelle à Matour**
- **Mille-Pattes à Dompierre-les-Ormes.**

Ouvertes du lundi au vendredi, 8h à 18h30 (dès 7h30 sur justificatif).

Équipes qualifiées et stables :

- Directrice Infirmière Puéricultrice
- Auxiliaires de Puériculture
- Auxiliaires Petite Enfance (CAP AEPE)
- accompagnement d'une Référente Santé (30h/an)

Formation continue régulière des professionnelles.

Nos valeurs : communication, prendre en considération l'autre, prendre en compte les besoins, bien-être et épanouissement

Tarifs adaptés aux familles

L'actu des micro crèches

Libellule Tramayes

LAB 71

Après plusieurs ateliers avec une psychomotricienne, 9 enfants se sont rendus au LAB 71 en mini bus avec l'équipe pour explorer l'espace moteur et ses richesses, découvrir un atelier sensoriel et partager un bon pique-nique !

Merci au LAB 71 pour son accueil !

Accompagnement psychomotricienne

Depuis novembre, une psychomotricienne propose des ateliers aux enfants et a animé une journée pédagogique pour l'équipe. Cette expérience a permis de réfléchir à l'aménagement des espaces afin de mieux répondre aux besoins moteurs des enfants. Les ateliers se poursuivront jusqu'en juillet.

Coccinelle Matour

Passerelle Ecole

Comme chaque année, les plus grands passent 3 jours à l'école maternelle sur le dernier trimestre accompagnée d'une professionnelle. Cette passerelle leur permet de découvrir un lieu dont on leur parle tant, comprendre le groupe classe et partager avec les plus grands une activité commune ainsi qu'avec les assistantes maternelles et enfants accueillis.

Accueil d'une classe du collège

En février également, une classe du collège de Matour est venue découvrir la micro-crèche et le rôle des professionnelles. Accompagnés d'Amélie, EJE remplaçante, et d'Amélie, Infirmière Puéricultrice, les élèves se sont montrés curieux et respectueux. Cette rencontre faisait suite au 2e forum des métiers où Marine et Alicia avaient présenté leurs parcours et formations d'Auxiliaire de Puériculture et CAP AEPE.

Ateliers musique

Sur les micro-crèches de Dompierre et Matour, Élodie Cunin, musicienne du territoire, a proposé des ateliers autour du rythme. Les enfants, très attentifs et sensibles, se sont pleinement investis dans ces moments musicaux.

Mille-Pattes Dompierre

Projet Potager

Avec une sensibilité à la nature et tournée vers l'extérieur, l'équipe a souhaité réaliser avec les familles un potager pour éveiller et sensibiliser les tout-petits ! Un grand merci aux familles qui nous ont fourni, bac, terreau et plants ! Bravo à l'équipe pour son investissement à créer et aussi partager les plants ! Un espace créé pour et avec les enfants !

Partenariat bibliothèque

Depuis deux ans, le partenariat avec Brigitte et Dominique, les bibliothécaires, s'est renforcé. Les enfants connaissent désormais les petits rituels et attendent toujours avec enthousiasme ce rendez-vous privilégié autour des livres.

La motricité libre, c'est quoi ? Pourquoi ?

par Amélie D., Éducatrice de Jeunes Enfants

La pédiatre hongroise Emmi Pikler a montré, grâce à ses observations, que le bébé n'a pas besoin que l'on "lui apprenne" à se tenir assis ou à marcher. Il découvre ces étapes naturellement, à son rythme, par l'expérience.

L'idée de la motricité libre est donc de laisser l'enfant explorer par lui-même les différentes positions et mouvements, sans le placer dans une posture qu'il n'a pas encore acquise. On le laisse chercher, essayer, recommencer… autant de fois qu'il en a besoin.

Pourquoi ? Parce que trouver ses propres solutions permet à l'enfant de :

- prendre confiance en ses capacités,
- développer sa souplesse et sa mobilité,
- renforcer son autonomie.

Bien sûr, il n'est jamais seul ! Le regard et la présence bienveillante de l'adulte sont indispensables pour l'accompagner, dans un espace sécurisé et adapté à son âge et à ses compétences.

Pour certains enfants, la motricité libre ne sera pas adaptée immédiatement : il est alors important d'en parler avec les professionnels.

Comment faire ?

- Respecter le rythme de chaque enfant : privilégier les appuis au sol plutôt que de tirer l'enfant vers le haut.
- Le matériel : un bon tapis, quelques jeux simples… Éviter le matériel qui contraint l'enfant (cale-bébé, youpala).
- La tenue : des vêtements souples et confortables qui permettent une grande liberté de mouvement. Gardons les jolies tenues pour le week-end 😉.
- Le chaussage : pieds nus, l'enfant reçoit davantage d'informations sensorielles, trouve de meilleurs appuis et gagne en mobilité. Quand vient le temps des chaussures, veillez à ce qu'elles soient à la bonne taille : ni trop petites, ni trop grandes.

Dans les micro-crèches, les enfants sont encouragés à rester pieds nus à l'intérieur. Dès l'arrivée, vous pouvez leur proposer d'enlever chaussettes et chaussures. Et pas d'inquiétude : le rhume est un virus, il ne s'attrape pas par les pieds… sinon les bébés porteraient des moufles !

👉 Pour aller plus loin

- Bougribouillons – Les pieds libres
- Les Pros de la Petite Enfance – Marcher pieds nus, c'est le pied !

Combien je paie pour l'accueil de mon enfant ?

Pour le calcul du tarif horaire, nous prenons en compte les revenus annuels de l'année N-2. Ainsi, pour l'année 2025, ce sont les revenus de 2023 qui servent de référence.

Ces revenus sont divisés par 12 afin d'obtenir un revenu mensuel, lequel est ensuite multiplié par un taux d'effort variable selon le nombre d'enfants (barème CNAF).

Exemple

Une famille déclare 30 000 € de revenus annuels.
30 000 ÷ 12 = 2 500 € de revenu mensuel.
Avec 1 enfant : 2 500 × 0,0619 % = 1,55 €/heure
Avec 2 enfants : 2 500 × 0,0516 % = 1,29 €/heure

Encadrement des tarifs

Prix plancher : pour une famille déclarant 0 à 500 € de revenus, le calcul se fera sur une base mensuelle de 801 €.
Prix plafond : pour une famille déclarant 110 000 € (soit 9 166 €/mois), le calcul se fera sur une base mensuelle de 8 500 €.

Que les parents soient seuls ou en couple, la démarche de calcul reste la même.

Par Bérénice R., Directrice adjointe